

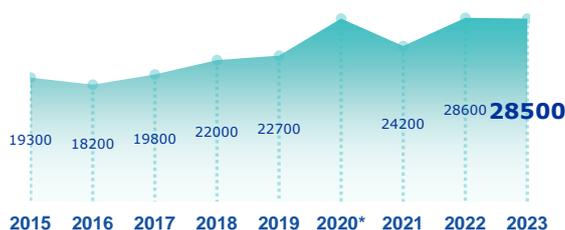
ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE 2023



BASSIN DE GRENOBLE

STATISTIQUES, ÉTUDES ET ÉVALUATION

Les projets de recrutement



*En raison du contexte sanitaire, les résultats de l'enquête sur l'année 2020 ne sont pas représentatifs

- 100



des projets ne sont pas liés à une activité saisonnière

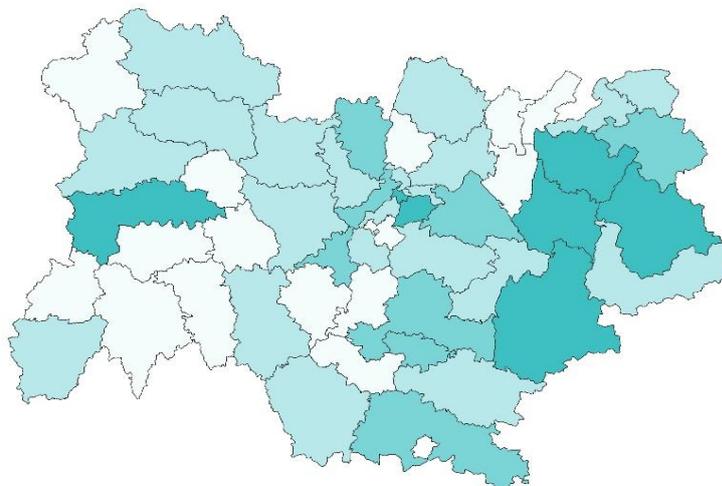


des projets sont jugés difficiles à réaliser par les employeurs



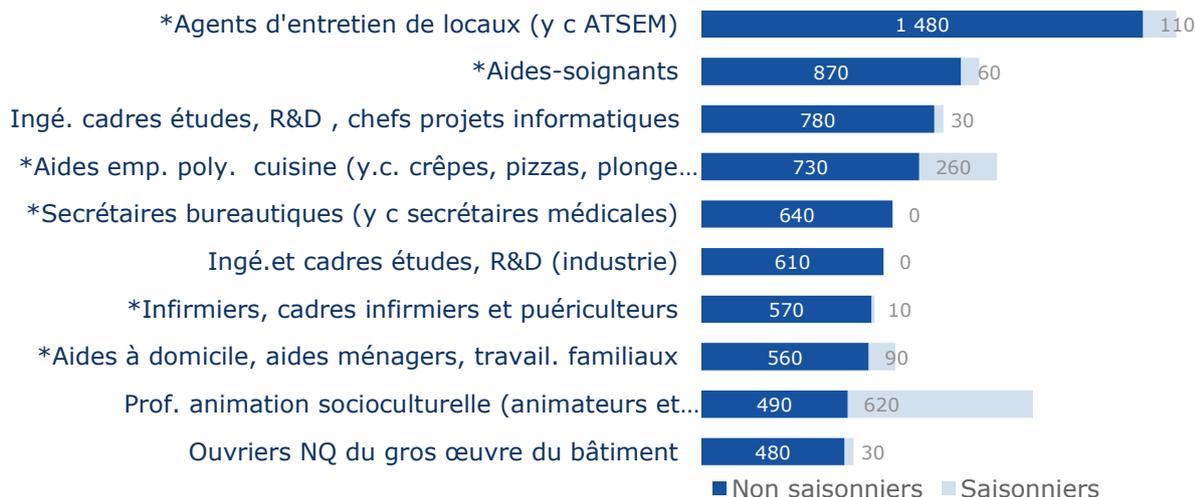
des établissements envisagent de recruter

Répartition par bassin



TOP 10 des métiers non saisonniers (H/F)

Les métiers précédés d'une * font également partie du TOP 10 des métiers non saisonniers régionaux.

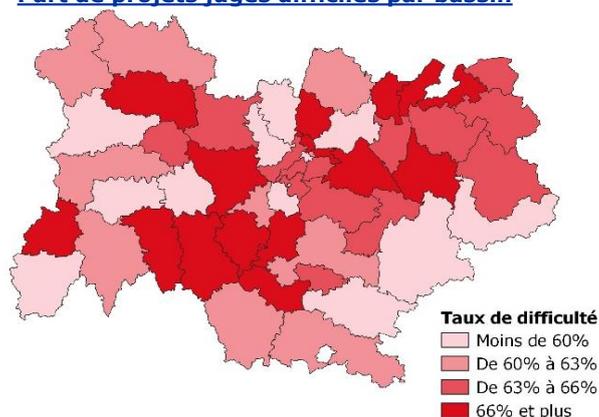


Répartition par secteur d'activité

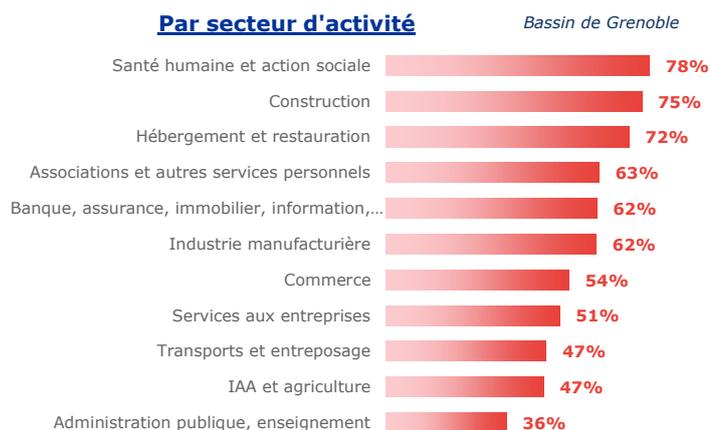


Les difficultés de recrutement

Part de projets jugés difficiles par bassin



Par secteur d'activité



Les métiers difficiles à pourvoir

Métiers classés par taux de difficulté décroissant

	Projets 2023	dont difficiles	% difficiles		% saisonniers
			Bassin	Région	
Apprentis et ouvriers NQ de l'alimentation (hors IAA)	180	170	95%	67%	12%
Ouvriers Q des TP, du béton et de l'extraction	160	150	91%	71%	0%
Maçons	280	250	91%	83%	2%
Ouvriers Q polyvalents d'entretien du bâtiment	150	140	90%	55%	22%
Ingénieurs et cadres technico-commerciaux	330	300	90%	70%	0%
Cuisiniers	610	540	89%	70%	40%
Conducteurs de véhicules légers (taxis, ambulanciers...)	160	140	89%	70%	5%
Conducteurs de transport en commun sur route	170	150	87%	84%	5%
Chefs de chantier, conducteurs de travaux (non cadres)	180	160	86%	74%	0%
Ingén. du BTP, chefs chantier et conduc. de travaux	200	170	86%	65%	0%

Lecture: *Apprentis et ouvriers NQ de l'alimentation (hors IAA)* est le métier qui présente le plus de projets jugés difficiles sur le territoire. 95% des projets de recrutement de ce métier sont jugés difficiles sur le territoire contre 67% au niveau régional. Par ailleurs, 12% des projets de ce métier dans ce territoire sont liés à une activité saisonnière.

MÉTHODOLOGIE

Le champ de cette enquête est le même que celui de l'enquête 2022, soit :

- les établissements relevant de l'Assurance chômage,
- les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois,
- les établissements du secteur agricole,
- les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions...),
- les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

L'enquête porte donc sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'État (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (Banque de France...). Cette définition correspond au total à 303 103 établissements en Auvergne-Rhône-Alpes (extraits du répertoire SIRENE), dont 231 400 ont été interrogés cette année.

Près de 47 700 établissements ont répondu au questionnaire en Auvergne-Rhône-Alpes. Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements de la région.

La reproduction des renseignements contenus dans cette étude est autorisée sous réserve d'en mentionner la source.

.....

Directeur de la publication : Frédéric TOUBEAU, Directeur Régional Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes

Rédaction : Service Statistiques, Etudes et Evaluation Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes

Réalisation : Services Statistiques, Etudes et Evaluation, Communication, Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes

Contact : stat.ara@pole-emploi.fr

EN SAVOIR +

Retrouvez l'ensemble des publications sur : www.observatoire-emploi-ara.fr